

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 mars 2020

PLFR 2020 - (N° 2758)

Retiré

AMENDEMENT

N° CF24

présenté par

M. Philippe Vigier, M. Charles de Courson et M. Pupponi

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 4, insérer l'article suivant:

Avant le 1^{er} septembre 2020, le Gouvernement remet au Parlement un rapport retraçant le nombre de défaillances de petites et moyennes entreprises enregistrées depuis le début de la crise économique liée à l'épidémie de Covid-19. Ce rapport évalue également les politiques mises en œuvre afin d'y répondre.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Au regard de l'importance de la crise sanitaire et économique que nous connaissons, il est essentiel d'assurer un suivi régulier des politiques mises en place afin de soutenir nos petites et moyennes entreprises.